

# Assemblée générale ordinaire 22 mai 2023

Hôtel de Région

31000 Toulouse

## PROCES-VERBAL



## Etaient présents

Une liste d'émargement des membres présents et représentés a été établie (voir annexe 1).

Le quorum (1/4 + 1, soit 80 voix) étant atteint (149 voix présentes, représentées ou à distance), l'Assemblée générale peut valablement se tenir.

Assistent également :

Luc Péron (commissaire aux comptes), Jérôme Poulier (expert-comptable), Henri Gay, Magali Castillon (services DRAC)

Cécile Jodlowski-Perra, Anne-Yvonne Affret ainsi qu'une partie de l'équipe d'Occitanie Livre & Lecture.

Assistent à distance : Fleur Bouillanne (DRAC), Florence Carre, Lucile Reinhalter (services Région), d'autres membres de l'équipe d'Occitanie Livre et Lecture.

## Ouverture de l'Assemblée générale

Le Président Serge Regourd ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant les participants pour leur présence. Il soumet ensuite au vote l'ordre du jour :

- . Modalités d'enregistrement des débats
- . Approbation du compte-rendu de l'AG du 9 mai 2022
- . Rapport moral, d'activité 2022
- . Rapport financier 2022 et présentation des comptes annuels au 31 décembre 2022
- . Lecture des rapports du commissaire aux comptes
- . Approbation des comptes 2022 et quitus aux administrateurs
- . Affectation du résultat de l'exercice 2022 au compte Réserves pour projet associatif
- . Approbation du rapport sur les conventions réglementées
- . Vote du projet et du budget 2023
- . Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## Approbation du Compte-rendu de l'AG du 9 mai 2022

Le Président Serge Regourd propose le compte-rendu de la dernière Assemblée générale au vote : celui-ci est adopté à l'unanimité.

## Rapport moral, d'activité 2022

Pour ce point, le Président passe la parole au Secrétaire François Giustiniani :

« Occitanie Livre & Lecture est un lieu de rencontres professionnelles d'exception comme l'a encore prouvé l'année 2022. C'est ce qui ressort du rapport annuel que vous avez sous les yeux et dont je ne vais pas vous faire une lecture page à page ! Ce serait bien trop fastidieux !

Je me contenterai d'insister sur trois points pour valoriser les actions initiées, portées ou soutenues par



Occitanie Livre & Lecture :

#### DIVERSITÉ

- des nombreux champs d'intervention dans toute la chaîne des métiers du livre,
- des langues concernées : Cultura viva (p. 27) et en particulier le soutien à l'opération Libe libre (chèque lire 15 € pour les collégiens et lycéens occitanophones)
- des sujets concernés par le Pôle associé régional (p.12-13) : presse, fonds d'archives et manuscrits, manuscrits musicaux
- des publics, axe important : public scolaire, « Jeunes en librairie » (p. 46-47), publics FLE ou en situation d'illettrisme dans le cadre de Facile à lire (p.48)
- des supports : webinaires (« les vendredis de l'édition en bibliothèque », diffusion et mise en avant des catalogues de maisons d'éditions p. 55), réseaux sociaux (p. 67)
- des aides qui peuvent être financières mais également très souvent techniques.

#### TRANSVERSALITÉ

- dans les métiers qui se croisent par l'intermédiaire de l'agence et qui sont encouragés à s'adapter et innover et sont accompagnés dans leurs mutations : cycle triennal de journées d'études sur les « mutations des métiers du livre » avec le DDAME (p.31), expertise en aménagement pour les librairies (p. 34), décarbonation des manifestations littéraires (p. 37), mini-série documentaire Trampoline sur Youtube (p. 40), poursuite de la numérisation de la presse et de son intégration dans Gallica (p.42)
- interrégionale : coopération avec Nouvelle-Aquitaine pour le réseau des lieux de résidences d'écriture (p. 19)
- internationale : 5 axes dans la cadre de l'appel à projets Institut français/Région Occitanie (p. 56)

#### OUVERTURE

Le livre, sous toutes ses formes est un vecteur d'ouverture au monde, d'échange, de confrontations d'idées, de débats, en bref de construction d'une pensée critique et d'une réflexion humaniste.

2022 a été une année particulièrement riche en question RH avec le départ de 7 agents ; ces départs ont eu un impact non négligeable sur les finances de l'association dans la mesure où plusieurs départs ont été négociés en rupture conventionnelle.

Enfin, je tiens à souligner plusieurs points en conclusion :

- Le bureau et le Président en particulier, apportent une vigilance particulière à une gestion humaine de l'association qui a connu avec la fusion des deux agences du livre des moments complexes ces dernières années ; à ce titre, le bureau renouvelle son entière confiance en Cécile Jodlowski-Perra qui pilote une équipe solide tant par le professionnalisme des agents que par leur engagement dans leurs missions ;
- Occitanie Livre & Lecture est l'agence régionale du livre et le bureau est très profondément convaincu de l'importance des acteurs des métiers du livre pour défendre le modèle de société démocratique, pluraliste, laïque, républicaine auquel nous sommes tous fondamentalement attachés, à un moment où ont lieu nombre d'attaques frontales ou plus pernicieuses...



Il convient de revenir aux objectifs fondamentaux de la structure qui nous semblent atteints.

- Il convient donc de ne pas se tromper de combat et de ne pas importer au sein de cette agence des oppositions politiques ou des règlements de comptes éventuellement personnels qui n'y ont pas leur place. »

Frédéric Lisak (Ed. Plume de Carotte et ERO) indique qu'il s'abstiendra sur le rapport car il attend un point précis au sujet de la crise Médiacités et la situation des salariés comme il l'avait demandé préalablement à cette instance.

Serge Regourd (Président) répond que ces points seront traités plus tard, en questions diverses.

Eric Sevault (Ed. Smolny) s'abstiendra également et ne souscrit pas à la formule du rapport moral, « des combats sont à mener, plus essentiels » car selon lui le bien-être des salariés en constitue un à part entière.

François Giustiniani (AD 65) ne comprend pas les critiques à l'encontre de la Directrice qui éclaboussent la structure. Selon lui, « l'agence doit rester un lieu de coopération neutre, protégé des tensions externes. En tant que chef de service, je connais aussi parfaitement les difficultés de chacun à suivre son autorité de tutelle. Le combat fondamental est à mener ensemble, les turbulences du printemps mettent l'association en difficulté, il est peut-être dur de faire 'avec' mais il serait encore plus difficile de faire 'sans'. »

Serge Regourd s'étonne que le seul commentaire au rapport d'activité 2023 consiste en l'évocation de l'article de Médiacités. Le fait que toute l'action soit occultée au bénéfice de cet affaire lui semble perturbant. « Si on est soucieux des salariés, le mieux est de prendre leur travail en compte ainsi que leur contribution aux missions de l'agence ».

Joëlle Wintrebert (autrice et Autour des Auteurs) affirme au nom de l'ensemble des membres d'ADA que « la gestion de Cécile Jodlowski-Perra a toujours été satisfaisante et ce, de longue date ». Elle se déclare très étonnée des affirmations de l'article, qu'elle ne comprend pas. Elle félicite pour le rapport et l'activité déployée cette année encore.

Sylvie Crossman (autrice et Indigènes éditions) renchérit sur le grand professionnalisme de la Directrice de l'agence. « Personne n'a repris le contenu de cet article, dont les qualificatifs sont abusifs, ni Midi Libre, ni La Dépêche ni Le Monde ou Libération.... Il faut revoir ce jugement, Cécile Jodlowski-Perra a justement un management accompagnant et novateur, de femme, à l'écoute de tous les salariés. »

Serge Regourd fait part de sa surprise que les expressions employées par l'article de Médiacités autour du « management de la terreur ou de gouvernance toxique » aient pu être reprises sans la moindre distance critique par des professionnels du livre : « les mots ont un sens et je suis sidéré que des gens de lettres aient manié le langage avec aussi peu d'attention aux mots employés et à leur signification par rapport aux personnes concernées. »

Charles-Henri Lavielle (ed. Anacharsis) se dit très attaché à l'agence lui aussi, il rappelle les multiples heures de travail qu'il consacre depuis longtemps aux instances, commissions professionnelles, comités sectoriels



et réunions diverses. Selon lui « l'article n'est pas de grande rigueur mais il exprime quelque chose de la souffrance à l'agence ». La cause est à rechercher dans la fusion qui a été imposée et complexe. « Cécile souffre aussi et a dû être choquée par cet article ». Toutefois, malgré plusieurs interpellations, il n'y a jusqu'à aujourd'hui pas eu de prise au sérieux de ces problèmes au niveau associatif.

Frédéric Lisak va dans ce sens, les liens à l'équipe sont anciens et en tant qu'administrateur, il demande un Conseil d'administration extraordinaire et une enquête.

Serge Regourd constate que le sujet Médiacités continue à alimenter les discussions et propose donc de modifier l'ordre du jour pour le traiter immédiatement sans attendre les questions diverses. Il précise que la demande d'inscription à l'ordre du jour de plusieurs membres d'ERO n'a pas été faite dans les formes qui convenaient (adressée à l'Administratrice et non au Président), ni dans la bonne temporalité (non-respect des délais prévus dans les statuts).

Le Président :

- souligne qu'il n'a jamais été alerté d'un problème de management par les salariés.
- Il souhaite revenir sur la « crise Hélène Duffau » : cette salariée, longtemps en arrêt maladie en 2020-21, l'a saisi fin 21 pour trouver une issue à sa situation. Il a proposé à titre exceptionnel une transaction, qui s'est faite début 22 et a été suivie de près d'une demande de rupture conventionnelle de l'Assistante qui travaillait avec H. Duffau, Léa Pasquet.
- Il est « tombé des nues à la lecture de l'article Médiacités » et pense comme la Directrice que les difficultés évoquées viennent bien de problématiques structurelles (la fusion, les conséquences des confinements...) et transversales entre les 2 sites, 2 cultures qui n'ont jamais vraiment pu être rapprochées.
- Des discussions ont eu lieu en Bureau sur ce sujet le 13 mars et l'article est paru ce soir-là. Il y a eu unanimité des membres du Bureau pour récuser les accusations formulées.
- Il a écrit à chaque salarié dès le lendemain pour proposer un échange selon des modalités souples et a reçu quelques réponses ainsi qu'un courrier collectif rassurant sur le management.
- Aujourd'hui il propose 2 choses après avoir consulté des intervenants spécialisés en RH :
  - o d'une part un questionnaire interne qui sera administré de manière anonyme. Le CSE sera associé à cette démarche.
  - o D'autre part une réunion d'une journée pour conclure cette période, en un lieu neutre, ni Toulouse, ni Montpellier.
- Il s'étonne fortement que les 2 communiqués antécédents d'ERO et d'Alido aient été publiés sans même prévenir Cécile Jodlowski-Perra ni lui-même. « Ce n'est pas sérieux de vouloir écarter le Président d'une telle situation ». Comment « l'employeur » pourrait-il se désintéresser d'un problème concernant directement les salariés ? Il ajoute que ces communiqués ont été adressés à destination générale, hors de l'association alors qu'une démarche préalable en forme de demande d'information aurait dû concerner la Directrice et éventuellement le Président.

Adeline Barré (Chargée de mission Economie du livre de l'agence, site Mtp) prend alors la parole, en son nom propre. « Il n'y a pas d'autre crise que cet article calomnieux, qui a été repris trop rapidement par les 2 associations professionnelles. Des mesures ont été mises en place. Mon message aujourd'hui est pour demander le respect de nos conditions de travail, pour laisser les autorités compétentes se saisir de la



question. Les salariés ne sont pas liés à des tiers autres que des structures comme l'Inspection du Travail, la DIRECCTE, ASTI, les psychologues du travail... Je confirme que Cécile est à l'opposé de ce que dit l'article. La fusion n'a pas été simple, c'est vrai. Ensuite, que des salariés quittent l'entreprise ou l'association, c'est normal, c'est la vie de toute structure professionnelle. »

Serge Regourd rappelle aussi qu'il a pesé pour choisir l'organisme ASTI-Santé au travail souhaité par les personnels contre l'organisme choisi par le Directeur de l'époque : cet accompagnement a été programmé par la Directrice juste après son entrée en poste et réalisé à l'automne 22 (dernière séance fin mars 23). Il ajoute que selon ses informations, un certain nombre d'éditeurs membres d'ERO n'ont pas été consultés préalablement à l'envoi du communiqué par cette association.

Frédéric Lisak rappelle qu'ERO avait demandé des explications sur la situation d'Hélène Duffau en Conseil d'administration courant 21 et que « les conditions d'établissement du communiqué des éditeurs ne concernent pas les adhérents d'Occitanie Livre & Lecture. » Ceci dit, « ERO n'a accusé personne, ni le Président, ni la Directrice de l'agence » et il se réjouit de la mise en place de l'enquête anonyme.

Marie-Christine Chaze (personnalité qualifiée) revient sur sa présidence de Languedoc-Roussillon livre et lecture entre 2010 et 2018. : « il n'y a jamais eu de dysfonctionnement avec Cécile Jodlowski-Perra et beaucoup de concertation ». Elle peut témoigner de l'expertise de la Directrice et de l'équilibre des liens avec l'équipe comme avec les administrateurs. « Cécile a toujours impulsé un programme d'actions d'une grande richesse et d'ailleurs, je suis satisfaite de voir le rapport d'activité 2022, toujours aussi excellent ».

Serge Regourd la remercie et rappelle que Marie-Chaze a été sa partenaire Présidente de la fusion, puis Vice-Présidente de l'agence fusionnée. Il ajoute qu'« il faut régler les choses en interne, avant de publier des communiqués de presse ».

Marion Mazauric (Ed. Au Diable Vauvert) se déclare « affligée par les débats et demande de quoi on parle ? à qui et comment ? » Pour sa part, femme manager, elle connaît bien les difficultés de piloter une équipe et a mis 20 ans à réunir un groupe de salariés formidables au Diable Vauvert. Durant cette période, « si elle a eu une référence en management, c'est bien Cécile Jodlowski-Perra, avec sa manière douce et efficace de faire avancer les dossiers. »

Dans la fusion avec son co-directeur, il est injuste qu'elle n'ait pas eu un salaire égal. L'éditrice a vu l'agence grandir et les compétences de chaque salarié s'affiner au fil des années. Elle espère « que la crise construite va vite s'arrêter, que la fusion va enfin être surmontée. Ce sont des problèmes de groupes, pas de management, c'est évident. Cécile, reste forte et j'espère que compte-tenu de ta valeur, tu ne quitteras pas ton poste, l'association a besoin de toi. »

Janine Teisson (autrice, ADA, directrice de collection aux Ed. Chèvrefeuille étoilée) est heureuse de n'avoir pas été associée au communiqué d'ERO et réaffirme tout le soutien des adhérents ADA et de la maison d'édition Chèvrefeuille étoilée à la Directrice. « Cette entreprise de démolition se révèle avoir des explications impalpables, qui prendront du temps à s'effacer. En attendant, il convient de maintenir le livre et la lecture en région ».

Cécile Jodlowski-Perra (Directrice) intervient en faisant état d'un sentiment de schizophrénie : « ce n'est pas



moi qui suis responsable de ces faits mais bien mon nom qui figure dans l'article, vous parlez de moi comme une personne extérieure alors que je suis avec vous aujourd'hui. Je n'aurais jamais imaginé une séance comme cela en 30 d'expérience professionnelle en responsabilité dans des entreprises culturelles et je ne l'oublierai pas.

Il est important de dire que je suis restée 'fidèle au poste' durant ces 4 mois si difficiles, je n'ai jamais manqué une journée de travail alors qu'il aurait été facile de m'arrêter vu mon état de souffrance. Il y a un gros décalage entre les faits critiqués et mon arrivée à Toulouse il y a un an où j'ai découvert une situation complexe.

Je tiens à souligner que je suis d'accord avec la démarche de questionnaire puis de séminaire proposée par Serge Regourd, je ne la subis pas mais en suis partie prenante. Je ferai face à mes responsabilités mais je n'endosserai pas celles qui ne sont pas les miennes. »

Yann Valade (Cave Poésie) évoque des témoignages de souffrance au travail de salariés qui se confiaient à certains professionnels tout en leur demandant de ne pas en parler dans les instances de l'agence. Pour lui, « il y a un grand absent de ces débats, c'est Laurent Sterna » et demande des précisions sur le questionnaire mis en place.

Serge Regourd répond qu'il a déjà répondu sur ce sujet et se réjouit qu'ERO se soit déclaré satisfait.

David-Jonathan Benrubi (Réseau des Bibliothèques de Montpellier) évoque un combat pour l'honnêteté intellectuelle que ces communiqués et l'article mettent à mal. Les pré-requis basiques d'une information juste et déontologique n'y sont pas requis.

Lucile Cérède (Responsable Communication de l'agence, déléguée du personnel) évoque en tant que déléguée du personnel les remontées en CSE : la situation d'Hélène Duffau avait suscité des questions et inquiétudes. Ensuite, l'accompagnement ASTI s'est déroulé entre sept 22 et mars 23, il est aujourd'hui terminé. Le questionnaire d'enquête a été travaillé paritairement au dernier CSE. Un intervenant externe interviendra le 29 juin lors du séminaire prévu à Sète. Selon elle « il faut terminer cette situation critique et reprendre le travail », c'est ce qu'elles ont promu avec sa collègue DP suppléante Mélanie Marchand.

Agnès Sajaloli (Collège Vie littéraire), adhérente récente qui vit là sa 1<sup>è</sup> AG et n'a que peu l'habitude de cette instance, témoigne de l'énorme travail accompli par Occitanie Livre & Lecture lorsqu'elle dirigeait le Mémorial de Rivesaltes. Elle a trouvé l'article ordurier et ne comprend pas cette atmosphère de « tribunal ». Elle appelle au contraire « à construire. »

Michel Roussel (Directeur régional des Affaires culturelles) donne l'analyse de l'Etat :

- D'abord les phénomènes de RPS se multiplient depuis quelque temps, à tort ou raison selon les situations.
- Aujourd'hui le rapport au travail a changé, la crise sanitaire brutale l'a transformé.
- « Le diagnostic du malaise au travail est un domaine mouvant, qu'il convient de laisser à des spécialistes compétents. »
- « Il faut respecter la presse et ses opinions variées mais ne pas en être esclave non plus »
- Toutes les personnes réunies et plus largement l'ensemble des professionnels du livre et de la lecture sont attachés à l'agence.



Claire Fita (Vice-Présidente Région à la Culture, au Patrimoine et aux Langues et cultures régionales) confie à son tour son avis sur la situation :

- 2 termes sont à réaffirmer : confiance et diversité.
- « Confiance au Président et à la Directrice : le premier est là quand l'association est fragilisée et la seconde aux côtés des salariés qu'elle dirige avec soin. Sa nomination au poste de Directrice unique est une reconnaissance de sa compétence et la Région la soutient totalement. »
- Diversité des actions de l'agence qui remplit ses missions au bénéfice de toute la filière.
- « L'article contient des propos orduriers »
- « Concernant la fusion, la carte est définitive. Si Emmanuel Macron a pu récemment laisser entendre que les territoires régionaux pourraient être revus, Carole Delga et d'autres Présidents de Région ont bien noté qu'il ne s'agissait que d'une boutade et que les Régions ne seraient pas détricotées. »
- Il faut s'inscrire dans une volonté vers l'avenir.

Serge Regourd revient sur la fusion et les efforts faits pour aligner les personnels par le haut, alors qu'ils avaient des statuts très différents. Le cumul des avantages acquis a été réalisé au sein de l'agence. Le procès qui lui avait été fait en 2017 par des élus de sa propre majorité a été perdu. Ceci montre bien que les questions sociales sont fondamentales dans ces phases d'évolution.

Jérôme Sion (Vice-Président des 2 agences culturelles) adresse des remerciements « aux professionnels qui ont été solidaires, par téléphone, mail et aujourd'hui. Il est regrettable que certains n'aient pas été dans le dialogue. Quand il entend que cela « fait longtemps qu'il y a des soucis, pourquoi ne pas l'avoir dit du temps du CRL ou de la fusion ? ». Selon lui les administrateurs doivent « faire pack » et ne pas douter quand il n'y a pas lieu. Il préconise de retrouver la sérénité.

**Le rapport moral est adopté, avec 6 abstentions et 1 vote contre.**

## Rapport financier 2022 et présentation des comptes annuels au 31 décembre 2022

Jean-François Marty, Trésorier de l'association, indique que trois points importants sont à noter :

- la baisse de la subvention de la Région
- la hausse des salaires avec d'une part l'augmentation importante du SMIC
- d'autre part, les départs et divers frais induits.

Au niveau des subventions, pour la deuxième année consécutive, **la subvention de la Région** est en baisse : 63 400 € de moins qu'en 2021 (après – 40 000 € en 2021), soit une **baisse de 103 400 € en 2 ans**.

La subvention de fonctionnement général de la Drac reste stable. De même, les deux Départements de l'Aude et de l'Hérault (ateliers d'écriture au collège), ainsi que Toulouse Métropole (filiale) ont maintenu le niveau de leurs participations.

Après une année d'expérimentation en 2021, 200 000 € de crédits du Plan de relance ont été relayés par la Drac pour l'organisation du programme **Jeunes en librairie 2022-2023**.

La **BnF** a débloqué en 2022 **trois enveloppes conséquentes** pour les projets de numérisation et de





signalement du patrimoine.

Deux enveloppes avaient été obtenues dans le cadre de l'appel à projets **Institut français / Région. 13 000 €** ont permis de financer la participation de deux groupes au salon du livre à Rabat.

Cette année enfin, **La Cinémathèque du Documentaire** a apporté son aide pour l'accompagnement de deux programmes dans le cadre du Mois du film documentaire à hauteur de 2 000 € et 2 400 €.

En 2022, le SMIC a été revalorisé en raison de l'inflation au mois de mai. En parallèle, la branche professionnelle a négocié les minima conventionnels à la hausse. Ces deux augmentations ont eu un fort impact sur la masse salariale.

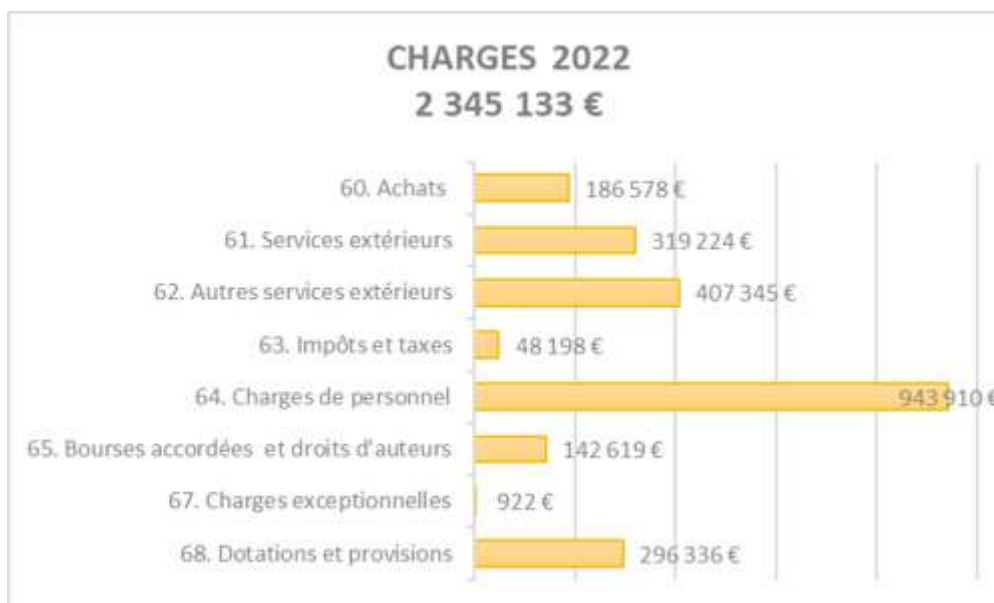
Les mouvements au sein de l'équipe permanente ont par ailleurs engendré des **frais exceptionnels**. Une stabilisation de l'effectif est souhaitable à terme.

Jean-François Marty passe à présent la parole à l'expert-comptable, Jérôme Poulier, pour la partie financière du bilan 2022.

Jérôme Poulier présente brièvement le résultat de l'exercice :

Total des produits	2 327 171 € (+198 000 €)
Total des charges	2 345 134 € (+ 206 000 €)
Résultat	- 17 963 €

Il détaille l'évolution des produits et des charges par rapport à l'année précédente sur la base des graphiques suivants :



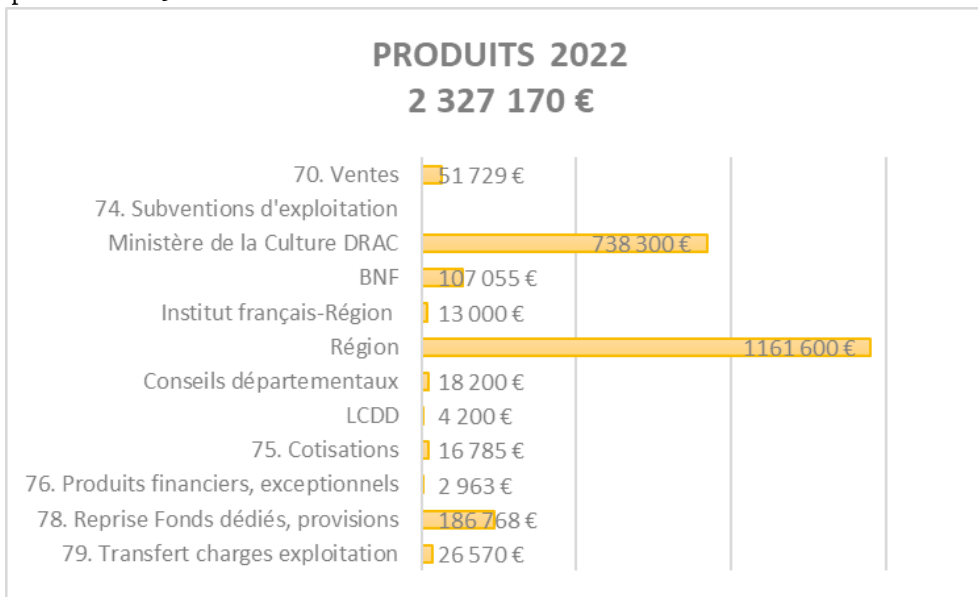
Achats : + 44 000 € = numérisation

Services extérieurs : Nouvelle ligne « Bons achat Jeunes en librairie » 26 000 €  
Comprend seulement 1 trimestre de la mise à disposition de l'ancien directeur soit une économie de 76 000€.

Aides du Contrat de filière : + 67 000 €

Charges de personnel + 60 000 € (4 ruptures conventionnelles et un départ à la retraite)

Dotations et provisions + 56 000 € de fonds dédiés.



Ministère de la culture : + 97 000 € (Jeunes en librairie)  
 BnF : + 52 000 € (Numérisation et signalement)  
 Région : - 43 000 €  
 Fonds dédiés +49 600 €

Par ailleurs, Jérôme Poulier indique qu'au niveau du bilan,

- il n'y a pas d'investissements significatifs ;
- le niveau de trésorerie au 31/12 est identique à celui de l'année précédente ;
- les fonds dédiés atteignent un niveau importants (300 000 €).





## Lecture des rapports du commissaire aux comptes

Luc Péron rappelle que les comptes ont été arrêtés par le bureau le 13 mars dernier. Il indique que son cabinet les a certifiés en l'état.

## Quitus aux administrateurs

Le quitus aux administrateurs est voté à l'unanimité.

## Approbation des comptes 2022

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## Affectation du résultat de l'exercice 2022 au compte Réserves pour projet associatif

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

## Rapport sur les conventions réglementées

Luc Péron rappelle que ce rapport a pour vocation de présenter les conventions qui intéressent les administrateurs du Conseil d'administration pour une totale transparence vis-à-vis de l'assemblée générale. Ce rapport rappelle les financements de l'Etat, de la Région et du Départements de l'Aude.

(cf. Annexe 2)

Le rapport sur les conventions règlementées est approuvé à l'unanimité.

## Projet 2023

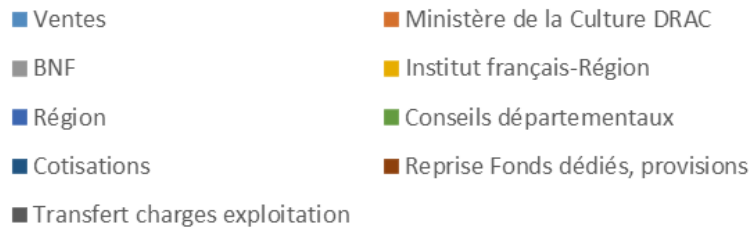
La directrice Cécile Jodlowski-Perra présente une synthèse du projet 2023 sur la base des diapositives en annexe 3.

## Budget 2023

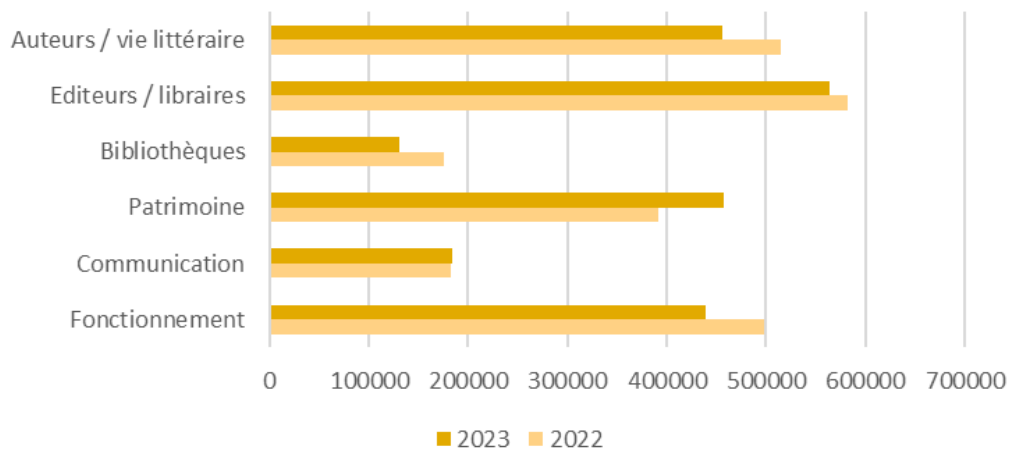
Anne-Yvonne Affret, administratrice présente le budget 2023 sur la base des graphiques suivants :

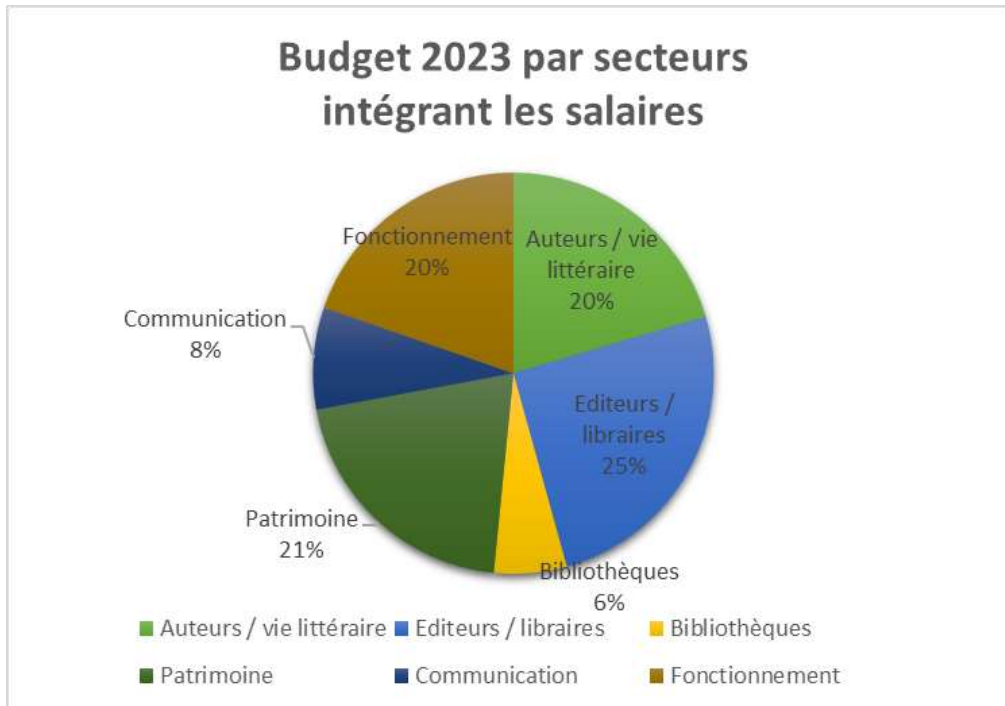


### RÉPARTITION PRODUITS 2023



### Budget 2023 par secteurs intégrant les salaires





Philippe Leroyer, auteur, demande ce qui explique les baisses en 2023 sur les secteurs Auteurs-Vie littéraire et Economie du Livre.

Claire Fita indique que du côté de la Région, une aide de 35 000 € qui était versée jusque-là par Occitanie Livre & Lecture à un opérateur culturel a été réinternalisée en 2023. Ceci explique la baisse sur le secteur Auteurs-Vie littéraire.

Henri Gay explique qu'au niveau de l'Etat, les aides importantes attribuées dans le cadre du Plan de relance en 2021 et 2022 sur le projet Jeunes en librairie ne sont pas reconduites au même niveau en 2023. Ceci explique la baisse sur le secteur Editeurs/libraires.

Eric Sevault souhaite savoir si les documents numérisés dans le cadre des projets menés par la mission Patrimoine avec le soutien de la BnF sont ensuite versés dans la base RétroNews (accessible sur abonnement payant) ou si toutes ces ressources restent accessibles gratuitement sur le portail Gallica ?

Mélanie Marchand, chargée de mission Patrimoine garantit que la totalité des documents numérisés dans le cadre de ces programmes sont bien versés sur Gallica.

### Questions diverses

Les questions diverses ayant déjà été largement discutées, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.



## Annexe 1 Assemblée générale Occitanie Livre & Lecture Présences et pouvoirs, séance du 9 mai 2022

---

### 1/ Collège membres de droit :

**Présents** : Michel Roussel (Etat), Serge Regourd, Claire Fita, Jérôme Sion, Laurence François, Carole Hoffmann (Région)

**Représentés** : Etienne Guyot (Etat) par Michel Roussel

**A distance** : Marie-Christine Chaze, Pierre Lacaze (Région)

### 2/ Collège collectivités territoriales :

**Représentés** : CD des Hautes-Pyrénées par François Giustiniani, Montpellier 3M par David-Jonathan Benrubi, CC Castelnaudary Lauragais Audois par Emmanuelle Massart, Toulouse Métropole par Florence Courtial, CA de l'Albigeois par Jocelyne Deschaux, CD de l'Aveyron par Sabrina Catusse, CA du Grand Narbonne par Patrice Boulestin

**A distance** : Grand-Figeac par Mélanie Tison, Ville de Sérignan par Jean-François Marty, CD de l'Aude par Hervé Renard, CD du Lot par Catherine Prunet

### 3/ Collèges des membres ordinaires :

#### - Auteurs :

**Présents** : Henri Lehalle, Philippe Leroyer, Hélène Marche, Katharina Stalder, Michèle Teyssseyre, Joëlle Wintrebert

**Représentés** : Danielle Ferré, Line Fromental, Françoise Renaud par Joëlle Wintrebert

**A distance** : Janine Teisson, Isabelle Lavarec

#### - Editeurs

**Présents** : Emma Durand (N&B Éditions), Robert Triquère (Balzac éditeur), Charles-Henri Lavielle (Anacharsis), Jean-François Bourdic (Les Fondateurs de Briques), Benjamin Vermeilh (Milan), Jean-François Galletout (Plan B Editions), Frédéric Lisak (Editions Plume de carotte), Eric Sevault (Smolny)

**Représentés** : Monique Subra (Editions du Cabardès) par Jean-François Bourdic, Bruno Msika (Cardère Editeur), Behja Traversac (Chèvre-Feuille étoilée), Amaury Levillayer (Depaysage), Dorothy Goizet (F de phosphène), Sabine Chevallier (Espaces 34) par Emma Durand, Romain Meynier (Les Ecologistes de l'Euzière), Justine De Lagausie (Okidokid) par Frédéric Lisak, Martine Prévot (Edite-moi) par Charles-Henri Lavielle, Gérard Martin (L'Etoile des limites), Gérard Zuchetto (Troba vox), Marjon Mudde (Editions La ville Haute-ADPIC) par Jean-François Galletout, Franck Costes (Idées Plus), Pierre Manuel (Méridianes), Hubert Delobette (Papillon Rouge Editeur), Gérard Bonet (Les Publications de l'olivier), Laurent Tranier (Toute latitude) par Robert Triquère, Jacqueline Poueyo (Editions Hors Limite) par Hélène Marche.

**A distance** : Sylvie Crossman (Indigène), Denis Guillaume (Empreinte temps présent), Nicolas Marson (Cépaduès), Julien Poujol (Yovana)

#### - Libraires

**Présents** : Marion Laignelet (A demi-mot), Claire Gaillard (Café Plùm), Hélène Bustos (La Tartinerie), Emmanuelle Sicard (Ombres blanches), Fabrice Domingo (Terra Nova), Fabrice Badorc (Terres de légendes)

**Représentés** : Amélie Roques (Champollion) par Emmanuelle Sicard, Frédéric Landes (Des livres et vous) par



Claire Gaillard, Sylvie Lacan (Pont Virgule), Dominique Jeay (Calligram), Franck Milesi (A la lettre), Ingrid Ledru (Le livre en fête), Valérie Portois (Nouvelle page) par Fabrice Domingo

**A distance :** Jérôme Egéa (Cajelice), Nathalie Dabadie (Livres Books & company), Aline Costella (Les Arts de lire)

- **Bibliothèques**

**Présente :** Emmanuelle Massart (Médiathèque Castelnaudary)

**A distance :** David-Jonathan Benrubi (médiathèques Montpellier Méditerranée Métropole), Florence Courtial (réseau Toulouse Métropole), Jocelyne Deschaux (réseau Grand Albigeois), Dominique Millet-Fourré (ENSFEA)

- **Patrimoine**

**Présent :** François Giustiniani (AD Hautes-Pyrénées)

**A distance :** Sabrina Catusse (AD 12), Cyril Gispert (Cirdoc)

- **Manifestations et Vie Littéraire**

**Présents :** Yann Valade (Cave Poésie), Agnès Sajaloli (La Tarande), Jean-Sébastien Steil (EPCC Les Arts de lire – Abbaye de Lagrasse)

**A distance :** Patrice Boulestin (Salon du livre du Grand Narbonne), Cathy Desplas (association Délires d'encre), Agnès Gros (Confluences), Annick Latil-Douglas (PJE)

- **Associations professionnelles :**

**Présents :** Frédéric Lisak (ERO, 31), Joëlle Wintrebert (ADA, 34), Emeline Huguet (ABF MP, 31)

**Représentée :** Ingrid Ledru (ALIDO, 46) par Fabrice Domingo



## Annexe 2 Assemblée générale Occitanie Livre & Lecture Présentation des Conventions réglementées Par Consultants Auditeurs Associés

---

La procédure répond à la nécessité d'assurer la **transparence**

- **prévenir des conflits d'intérêt**
- **procédure de contrôle**

Nous n'avons pas à :

- **nous prononcer** sur l'utilité et le **bien-fondé de ces conventions**
- **rechercher l'existence d'autres conventions**
- **il vous appartient d'apprécier l'intérêt** de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

### **Direction Régionales des Affaires Culturelles**

- Convention en date du 28 avril 2022 et ses avenants du 15 novembre 2022
- **Subvention totale de** **745 824 €**
  - Fonctionnement et missions de la structure 475 700 €
  - Patrimoine écrit 2022 (Appel à projets) 59 000 €
  - Extension Etude Edition 3 600 €
  - Service parution en Région 7 524 €
  - Mise en place de l'opération « Jeunes en librairie » 200 000 €

- L'intégralité de cette subvention a été versée à votre Association sur l'exercice.
- A la clôture de l'exercice, figurent en Fonds dédiés 226 000 euros de la subvention

### **Région Occitanie**

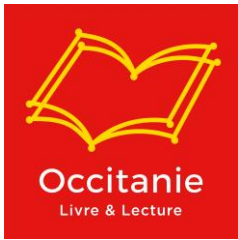
- Délibérations du Conseil Régional en date des 18 février 2022 et 16 décembre 2022
- **Subvention de fonctionnement globale de** **1 171 600 €**
- Au 31 décembre 2022, un solde de 563 300 euros restait à encaisser.
- A la clôture de l'exercice, figurent 48 400 euros de la subvention en fonds dédiés et 10 000 euros en « produits constatés d'avance ».

### **Département de l'Aude**

- Convention du 2 mai 2022
- **Subvention de fonctionnement globale de** **8 000 €**
- L'intégralité de cette subvention a été versée à votre Association sur l'exercice.
- A la clôture de l'exercice, figurent 4 000 euros de la subvention en produits constatés d'avance.

**Les Administrateurs concernés par ces conventions sont les représentants des financeurs au sein de votre Conseil d'Administration.**





# Projet 2023 - synthèse

---

Occitanie Livre & Lecture  
reçoit le soutien de

est membre de la



# Interface et coopération

---

**Au cœur des logiques de l'agence,  
une mise en relation permanente et renouvelée  
de l'interprofession, en région et au-delà.**

- **Ressources 2023 :**
  - Etudes édition et librairie
  - Chiffres-clé du livre # 4<sup>e</sup> édition en Occitanie
- **Pôle associé régional avec la BNF :**
  - Plan régional de signalement – phase 4 sur les collections ou fonds de partitions manuscrites (4 catalogueurs à Maury, Carcassonne, Narbonne, Toulouse, Albi + 1 opération de rétroconversion à Agos Vidalos)
  - Numérisation de la presse ancienne locale et régionale – phases 22 et 23
  - Intégration rétroactive de la presse numérisée dans Gallica (2010-19)
  - Accompagnement à la mise en œuvre de plans d'urgence en bibliothèques et archives avec le Bouclier Bleu

# Interface et coopération (suite)

---

- **Conservation partagée périodiques et jeunesse**
  - Relance dynamique PCPP Ouest avec nouvelle salariée du Sudoc PS 46
  - Nouvel axe de travail du PCPP Est sur la PQR
  - Poursuite action PCPJ avec réflexion sur la valorisation jeunesse
- **Vie littéraire : forte dynamique de partenariats et coopération entre acteurs**
  - Comédie du livre, Histoire à Venir, FIRN, Tapatoudi et Les Mots, l'émotion.
  - Les Passagers du livre avec l'Estive SN Nat de Foix et l'Œil du Souffleur...
- **Réseau régional des 28 lieux de résidences du livre recensé en région**
  - Travail avec la Nouvelle-Aquitaine préfiguration d'une résidence croisée en interrégion pour 2024.



# Filière et territoire

---

## Une attention portée aux logiques économiques et territoriales

- Accompagnement d'un grand nombre d'acteurs auteurs, éditeurs, libraires : expertise, ingénierie de projets...
- Mise en réseau pour des animations, partenariats, compagnonnages interprofessionnels...
- Orientation vers les dispositifs d'aide gérés en concertation avec l'Etat (CNL-Drac), la Région et depuis 2021, Toulouse Métropole
  - Bourses de création, illustration, traduction et bourses de résidence
  - Aides à l'édition
  - Aides à la librairie et aux compagnonnages auteurs en librairie

# Filière et territoire (suite)

---

## Liens aux collectivités territoriales en région

- Bilan à mi-parcours du Fonds d'urgence Toulouse Métropole 2021-24
- Poursuite des conventions avec les Départements de l'Aude et l'Hérault (EAC, numérisation, vie littéraire...)
- Démarches en direction des Départements du Lot, de l'Ariège et de la Haute-Garonne, puis des Pyrénées-Orientales et du Gard



# Mutations des métiers

---

## **L'attention à l'évolution des métiers : un marqueur fort de notre action**

- 2<sup>e</sup> journée du cycle Mutations des métiers avec l'Université Toulouse Jean Jaurès : écologie du livre et édition féministe
- Parcours auteurs en lien avec les nouvelles compétences numériques
- Formation continue éditeurs et libraires, en lien avec ERO et Alido
- Concertation régionale sur la formation des bibliothèques, en lien étroit avec la Drac, la Région, les BDP, le CNFPT, l'ABF et Médiad'Oc
- Formation des acteurs de la vie littéraire



## Mutations des métiers (suite)

---

- Lien régulier avec les universités du territoire Toulouse, Montpellier et participation à plusieurs équipes pédagogiques et parcours de formation initiale destinés aux futurs professionnels
- Soutien au tutorat en maison d'édition et librairie ainsi qu'attention à l'emploi en région, notamment des primo-entrants
- Cycles de webinaires *Les Vendredis de l'édition* et *Les Vendredis du droit* ouverts à tous les acteurs en et hors région

# Adaptabilité, agilité, innovation

---

## **Rôle de vigie de l'agence, en quête des dynamiques de demain pour les partager avec les acteurs du livre...**

- Nouveau mode de valorisation du patrimoine écrit à travers des résidences de création :  
En 23-24, dans le Gers, accueil de 2 résidents auteur et photographe aux AD du Gers, en lien avec la Maison des écritures de Lombez
- Médiation numérique du patrimoine écrit : préfiguration d'une solution de valorisation régionale en commun
- Master class littéraire et recherche sur la création



## Adaptabilité, agilité, innovation (suite)

---



- Ecologie du livre :
  - Pratiques vertueuses au quotidien de l'agence
  - Intégration du groupe des agences du livre engagées dans cette réflexion-action en France
  - Travail en commun avec ERO et Alido sur leur charte en la matière
  
- Féminisme, parité, égalité des genres, inclusion
  - Journées *Des bibliothèques en tout genre*
  - *Mutation des métiers : édition féministe*
  - Items parité dans les futurs chiffres-clé
  - Attention à la parité auteurs-autrices dans les bourses attribuées
  - Meilleur partage de la valeur ajoutée entre auteurs et éditeurs du pourtour méditerranée promu par les membres du Club d'Oujda

# Interprofession et publics

---

## **L'attention aux publics irrigue nos actions**

### ➤ **Actions avec les jeunes lecteurs**

- Auteurs au collège dans l'Aude et l'Hérault
- Territoires du livre dans le Lot et l'Ariège, avec la Sofia et la Fill
- Rencontres auteurs / lycéens en région, en lien avec l'oralité
- Jeunes en librairie 22-23 et 23-24 en lien avec le Pass Culture
- Participation aux Prix Nougaro et du Mémorial de Rivesaltes

### ➤ **Actions avec les bibliothèques**

- Dynamique Facile à lire / Lecture pour tous
- Action culturelle en bibliothèque

## Interprofession et publics (suite)

---

### **L'attention aux publics irrigue nos actions**

- **Cultura Viva : actions en faveur des langues et cultures régionales**
  - Total festum
  - Groupe de travail édition en occitan
  - Promotion de la poésie occitane avec le festival de Trois-Rivières au Québec



# Diffusion

## **Promotion des créateurs et des acteurs, accompagnement des œuvres au plan régional, national et international**

- **Rentrées littéraires** : mars à Montpellier, sept à Toulouse  
Commandes artistiques à des illustratrices et illustrateurs  
Fiches spectacles pour la littérature en scène
- **Les Vendredis de l'édition en bibliothèque** : saison #2, 10 rencontres,  
11 éditeurs

# Diffusion (suite)

A l'international

- **Quinzaine franco-allemande en avril :**  
colloque *Berlin des artistes* avec  
*l'Université de Montpellier* et cabaret  
littéraire d'Erika Mann au Goethe Institut  
Toulouse et en librairie, avec B. Pourquoié
  
- **Filière livre avec le Maroc :**
  - SIEL de Casablanca & rabat en juin
  - Salon jeunesse et lettres du Maghreb  
en octobre
  - Cercle d'Oujda : projet d'anthologie de  
la poésie africaine



# Passerelles avec d'autres domaines

---

## **Vers le cinéma et l'audiovisuel :**

- Mois du film documentaire, Cinélatino, tournée film Coup de cœur des médiathécaires
- Des livres aux écrans : journée professionnelle ICC avec Occitanie films le 9 février
- 24 mots par seconde, avec la Cinémathèque de Toulouse : Montpellier, St-Gaudens, Toulouse et Perpignan du 5 au 13 avril

## **Vers la musique et le spectacle vivant :**

- Médiazique, 12<sup>e</sup> édition le 6 avril au Théâtre du Grand Rond avec les BIMOC et Occitanie en scène
- Les Rugissantes avec la cave Poésie
- Quinzaine littéraire avec Toulouse Métropole / Réseau des bibliothèques de Toulouse et la Cave Poésie / Bazar littéraire Chez René avec ERO

## **Vers la culture scientifique :**

- Journées « Ramène ta science » avec les Bibliothèques départementales, Science Animation, Délires d'encre et le Consortium des sciences en Occitanie

## **Entre les 3 agences régionales :**

- Publication d'une newsletter commune en fin de semestre 1
- Réflexion sur la mutualisation de commandes, de prestataires, etc

# Fonction support Communication

---

## ***Sur notre territoire, chaque maille compte***

### ➤ **Evaluer, évoluer :**

- Plaquette de présentation, newsletter Esperluette, site internet
- Outils audiovisuels, panorama de presse



### ➤ **Editorialiser**

Communication opérationnelle, newsletter En filigrane, réseaux sociaux

### ➤ **Outils à reconduire**

Carte de vœux et campagne d'adhésion, chiffres-clés et synthèse des études Economie du livre, cartes Services permanents : le Contrat de filière, revue Tire-Lignes : N° sur les liens qui unissent la filière livre en région

### ➤ **Communication interne**

Newsletter L'Hebd'occ – trait d'union des salariés, refonte des réunions de travail...

# Fonction support Administration

---

## ➤ **Vie associative**

Instances, dématérialisation des cartes d'adhésion

## ➤ **Télétravail**

Fin de la phase d'expérimentation (prolongée à l'automne 22)

## ➤ **Formation collective et plan de développement des compétences**

Parcours professionnel des salariés suite à l'avenant 182, dispositif AFEST

## ➤ **Dialogue social**

élections du CSE : renouvellement en juin

## ➤ **Comptabilité, gestion, finances**

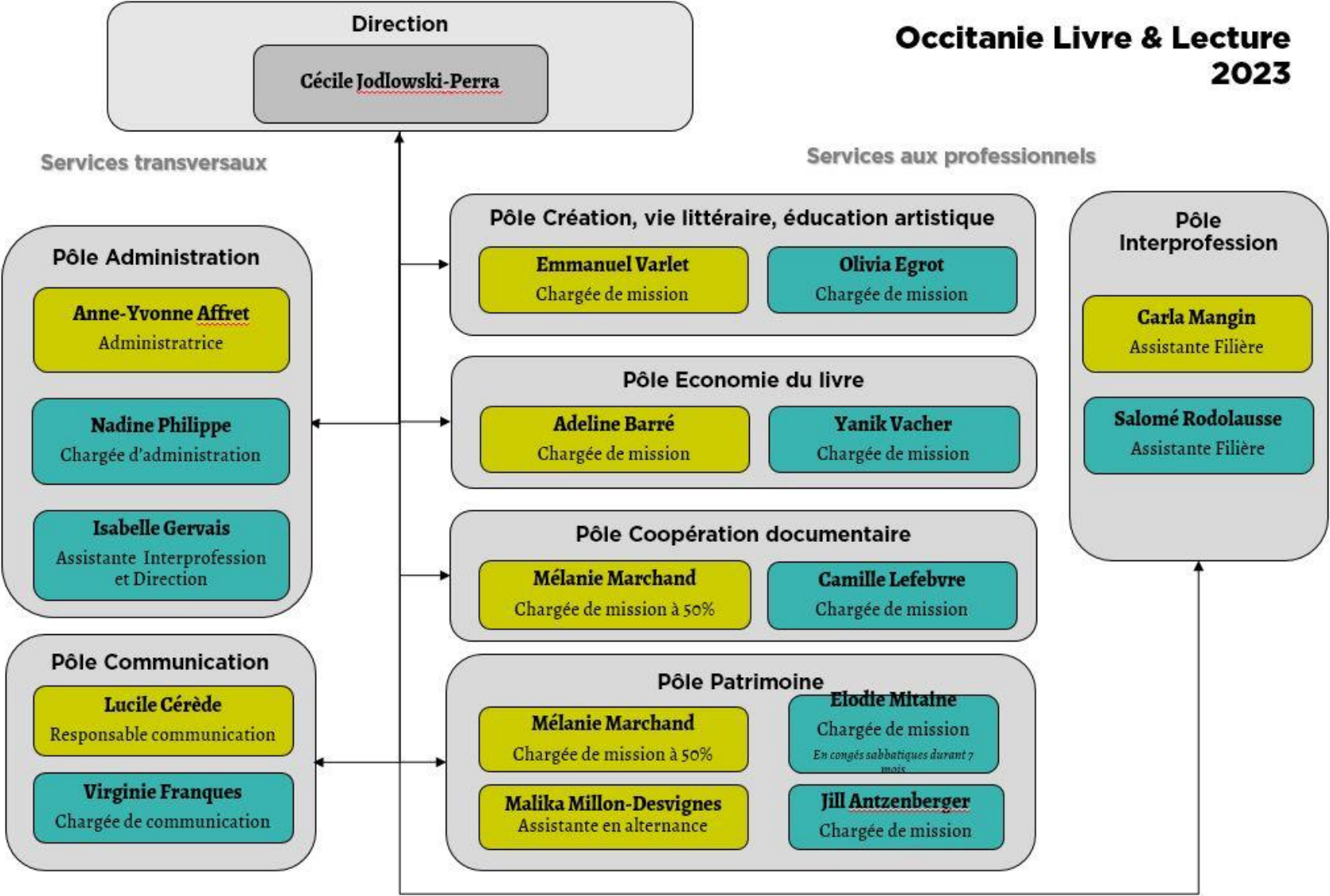
## ➤ **Base de données, système d'information**

Serveur changé en début d'année

## ➤ **Organisation et archivage**



# Occitanie Livre & Lecture 2023



# L'association et ses administrateurs

## Composition du Bureau

**Président :** Serge REGOURD  
**Secrétaire :** François GIUSTINIANI  
**Trésorier :** Jean-François MARTY

**Vice-présidente :** Nathalie DABADIE  
**Vice-président :** Jérôme SION  
**Vice-présidente :** Marion MAZAURIC

## Composition du Conseil d'administration

### Membres de droit

#### Région : 5 membres

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Monsieur Serge REGOURD, Conseiller Régional	Madame Zina BOURGUET, Conseillère Régionale
Madame Claire FITA, Conseillère Régionale	Madame Laurence FRANÇOIS, Conseillère Régionale
Monsieur Pierre LACAZE, Conseiller Régional	Madame Pascale CANAL, Conseillère Régionale
Madame Carole HOFFMANN, Conseillère Régionale	Madame Nadia BAKIRI, Conseillère Régionale
Monsieur Jérôme SION, Personnalité Qualifiée	Madame Marie-Christine CHAZE, Personnalité Qualifiée

#### État : 2 membres

Monsieur Étienne GUYOT, Préfet de la région Occitanie  
Monsieur Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles Occitanie

### Membres collectivités territoriales : 4 membres

Gérard ANDRÉ (Toulouse Métropole, 31)  
Jean-François MARTY (Ville de Sérignan, 34)

### Membres ordinaires : 22 membres

COLLÈGE AUTEURS	COLLÈGE DES BIBLIOTHÉCAIRES
Alain MONNIER (31)	David-Jonathan BENRUBI (Réseau Montpellier 3M, 34)
Frédéric MAUPOMÉ (31)	Florence COURTIAL (Réseau Toulouse Métropole, 31)
Janine TEISSON (30)	Jocelyne DESCHAUX (Réseau Grand Abligeois, 81)
COLLÈGE ÉDITEURS	COLLÈGE DU PATRIMOINE
Marion MAZAURIC (Au diable vauvert, 30)	Cyril GISPERT (CIRDOC, 34)
Monique SUBRA (Les Éditions du Cabardès, 11)	François GIUSTINIANI (AD Hautes-Pyrénées, 65)
Benjamin VERMEILH (Milan, 31)	Didier TRAVIER (Carré d'Art bibliothèque, 30)
COLLÈGE DES LIBRAIRES	COLLÈGE DES MANIFESTATIONS & DE LA VIE LITTÉRAIRE
Nathalie DABADIE (Livres Books & Company, 46)	Catherine DESPLAS (Délires d'encre, 31)
Jérôme ÉGÉA (Cajelice, 66)	Agnès GROS (Confluences, 82)
Emmanuelle SICARD (Ombres blanches, 31)	Patrick BOULESTIN (Salon du livre du Grand Narbonne, 11)
COLLÈGE DES ASSOCIATIONS DE PROFESSIONNELS	
Mélisande FERRY (ABF Midi-Pyrénées, 32)	Frédéric LISAK (ERO, 31)
Ingrid LEDRU (ALIDO, 46)	Joëlle WINTREBERT (Autour Des Auteurs, 34)